

Remarques sur les modifications apportées aux inscriptions dans la salle N du temple de Ouadi es-Seboua *

Benoît Lurson
Freie Universität Berlin

Par sa taille imposante et son architecture très sophistiquée, le temple nubien de Ouadi es-Seboua, construit et décoré sous Ramsès II¹, marque l'aboutissement du genre de l'hémi-spéos, particulièrement prisé par le souverain. Ce temple et celui de Gerf Hussein², très semblables l'un à l'autre et qui furent sans doute mis en chantier dans la foulée l'un de l'autre, sont en effet les dernières fondations de ce genre à avoir été érigées par le roi³.

* L'auteur remercie très chaleureusement Madame Cau Brualla, Monsieur Henri Doranlo, Monsieur Vincent Euverte et Monsieur Étienne Vande Walle pour les clichés du temple qu'ils lui ont très aimablement adressés.

¹ Le temple de Ouadi es-Seboua a été publié par Gauthier, H., *Le temple de Ouadi es-Sebouâ, Les temples immergés de la Nubie*, Leipzig, 1912 (deux volumes).

² Le temple de Gerf Hussein a été partiellement publié par le Centre d'Études et de Documentation sur l'Ancienne Égypte, cf. Jacquet, J. *et alii*, *Gerf Hussein*, I. *Architecture*, CS n° 64, 1978; Loutfi El-Tanbouli, M. A. *et alii*, *Gerf Hussein*, II. *La cour et l'entrée du spéos*, CS n° 65, 1974; Loutfi El-Tanbouli, M. A. *et alii*, *Gerf Hussein*, III. *La grande salle (E), mur est – piliers et colosses*, CS n° 66, 1975; Loutfi El-Tanbouli, M. A. *et alii*, *Gerf Hussein*, IV. *La grande salle (E), murs sud, nord et ouest – les niches*, CS n° 67, 1978.

³ Ouadi es-Seboua a vraisemblablement été mis en chantier dans les années 40 du règne de Ramsès II; cf. Lurson, B., *Osiris, Ramsès, Thot et le Nil. Les chapelles secondaires des temples de Derr et Ouadi es-Seboua*, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 161, 2007, p. 3, pour l'état de la question. La construction du temple de Gerf Hussein est sans doute postérieure à celle de Ouadi es-Seboua; cf. Hein, I., "Die ramessidische Bautätigkeit in Nubien", *Göttingen Orientforschungen, IV. Reihe: Ägypten, Band 22*, 1991, pp. 9-11. La proximité des plans et des programmes décoratifs des deux temples indique avec vraisemblance que peu d'années les séparent. Pour une description des deux monuments et de leurs caractères communs, cf. Jacquet, J., "Observations sur l'évolution architecturale des temples rupestres", *Nubie, par divers archéologues et historiens, Cahiers d'Histoire Égyptienne* 10 (1967), pp. 86-89.

La salle qui précède le sanctuaire du temple de Seboua, nommée “antichambre” par H. Gauthier⁴, est désignée par la lettre N dans le plan-clé général du temple établi par le CEDAE⁵. Son axe long présente la particularité d’être perpendiculaire à celui du temple. On y pénètre par une porte située au centre de sa paroi est. Au centre de sa paroi nord et au centre de sa paroi sud s’ouvre une salle, une chapelle secondaire, tandis qu’au centre de sa paroi ouest s’ouvre le sanctuaire du temple, bordé par deux autres chapelles, dont les portes se trouvent aux extrémités nord et sud de sa paroi ouest⁶. La décoration de cette salle présente une mise en pages classique.

Une frise, composée du nom de couronnement de Ramsès II hors cartouche alternant avec le cartouche de son nom de naissance posé sur un signe *nwb* et encadré de cobras (le tout couronné de disques solaires), court en haut des parois. Elle passe au-dessus des portes des quatre chapelles, mais est interrompue par la porte centrale de la paroi est et la porte centrale de la paroi ouest. Une scène se trouve sur la moitié nord de la paroi est, une autre sur la moitié sud. Sur les parois nord et sud prennent place deux scènes, une sur leur moitié est et une sur leur moitié ouest. Le linteau des portes menant aux chapelles est divisé en deux parties⁷. La partie inférieure montre deux sphinx affrontés de part et d’autre de deux cartouches, la partie supérieure deux scènes symétriques. Enfin, une scène est gravée sur la moitié sud de la paroi ouest et une autre sur la moitié nord de cette même paroi, entre la porte menant au sanctuaire et la porte de la chapelle.

Les éléments du décor de cette salle qui vont retenir notre attention sont les inscriptions. Il s’agit des bandeaux de texte situés sous les scènes, de la colonne de texte située à l’extrémité nord de la paroi ouest, de la colonne de texte symétrique sud, ainsi que des inscriptions décorant les jambages des portes menant aux chapelles. Les bandeaux

⁴ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 173, 180-193 et pl. 53, B-57, A.

⁵ Cf. Lurson, *op. cit.*, pl. 2.

⁶ Sur ces quatre chapelles secondaires et leurs portes, cf. Lurson, *op. cit.*

⁷ Pour une description détaillée de la décoration de ces portes, cf. Lurson, *op. cit.*, pp. 141-144.

de texte ont en effet la particularité d'être des inscriptions secondaires, gravées après l'achèvement de la décoration, tandis que les colonnes de texte et les inscriptions des jambages des portes présentent des reprises. Or, à ma connaissance, ces particularités épigraphiques n'ont pas été relevées⁸.

Le caractère secondaire des bandeaux de texte s'observe très bien sous la scène de la moitié sud de la paroi ouest et sous la scène de la moitié nord de la paroi est⁹. On distingue en effet encore parfaitement dans la partie supérieure de ces bandeaux les lignes horizontales qui, à l'origine, prenaient place directement sous les scènes de la salle et sur lesquelles ces textes secondaires ont été gravés. Après leur gravure, un nouveau jeu de lignes a été ajouté sous les bandeaux. Ceci étant, une fois ces nouveaux bandeaux gravés, le jeu de lignes horizontales dès lors obsolète ayant été plâtré, un nouveau jeu de lignes ajouté en dessous et le tout peint, il était sans doute impossible de remarquer qu'il s'agissait de reprises. C'est ainsi le cas pour l'extrémité sud du bandeau gravé sur la moitié nord de la paroi ouest, qui fut longtemps cachée par une chaire élevée en cet endroit lorsque le temple fut transformé en église¹⁰. Le plâtrage y étant encore en place, on a du mal à reconnaître le caractère secondaire de cette inscription (pl. 1¹¹). En revanche, là où le plâtre est tombé (à droite sur la photographie), on distingue sans difficulté la superposition de l'une des lignes horizontales de l'ancien jeu et de la partie supérieure des signes *św* et *bit*.

⁸ Ni Gauthier, *op. cit.* (cf. *supra*, note 4), ni KRITANC II, p. 473, ni Grallert, S., *Bauen – Stiften – Weißen. Ägyptische Bau- und Restaurierunginschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie* (Abhandlungen des Deutschen Archäologischen Instituts Kairo 18), 2001, p. 176, ne l'évoquent. Nous mentionnons brièvement le fait dans Lurson, *op. cit.*, p. 148.

⁹ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pl. 55, A ; Maspero, G., *Rapports relatifs à la consolidation des temples, Tome second (planches), Les temples immergés de la Nubie*, 1911, pl. 131, B pour la première et Gauthier, *op. cit.*, pl. 56, A pour la seconde.

¹⁰ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pl. 57, A ; Maspero, *op. cit.*, pl. 131, B et Daumas, F., "Ce que l'on peut entrevoir de l'histoire de Ouadi es-Sebouâ en Nubie", *Nubie, par divers archéologues et historiens, Cahiers d'Histoire Égyptienne* 10 (1967), p. 40.

¹¹ Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Madame Brualla, que nous remercions chaleureusement.

Les modifications apportées aux colonnes de texte de la paroi ouest et à celles des jambages des portes des chapelles secondaires sont les suivantes. Dans les premières, le groupe de signes *mi R^c* qui les achevait a été recouvert de plâtre¹². Quant aux inscriptions des jambages, elles ont été allongées. Ces inscriptions présentent les cartouches du roi (nom de couronnement à gauche et nom de naissance à droite), introduits par des titres (“le seigneur des Deux Terres” à gauche et “le seigneur des couronnes” à droite) et suivis du nom d’une divinité dont le souverain est déclaré “aimé”¹³. Les modifications consistèrent à substituer au signe *mr(y)* une épithète divine et à graver un nouveau signe *mr(y)* sous cette dernière. Elles s’observent particulièrement bien sur les jambages de la porte Q de la chapelle sud (pl. 2¹⁴).

Le raccourcissement des colonnes de texte de la paroi ouest et l’allongement des inscriptions des jambages des portes eurent le même objectif: s’adapter à la configuration nouvelle induite par la gravure des bandeaux de texte. Si l’extrémité inférieure des colonnes de texte de la paroi ouest a été recouverte de plâtre, ce fut en effet pour permettre la gravure de ces nouveaux textes en libérant de l’espace. Et si les textes des jambages furent allongés, ce fut pour aligner leur base sur celle du nouveau jeu de lignes horizontales gravé sous les bandeaux.

Le schéma suivant présente les inscriptions de la salle N, avant que les bandeaux de texte ne soient gravés sous les scènes (fig. 1)¹⁵. On constate finalement que peu d’inscriptions sont au programme décoratif de la salle, puisqu’en dehors des inscriptions des scènes et de celles des jambages des portes qui, du reste, ressortissent davantage du programme décoratif de ces dernières que de celui de la salle, on ne

¹² Cf. Gauthier, *op. cit.*, pl. 53, B et pl. 55, B (où on peut reconnaître une bonne partie du signe *mi*).

¹³ Cf. Lurson, *op. cit.*, pp. 144-148.

¹⁴ Photographie reproduite avec l’aimable autorisation de Monsieur Euverte, que nous remercions chaleureusement.

¹⁵ L’état de conservation des inscriptions, notamment celui des cartouches et titres royaux décorant les jambages des portes, ne correspond pas toujours à celui suggéré par le schéma. Les lignes parallèles situées sous les scènes sont absentes du schéma. Ces remarques sont également valables pour les figures 3 et 4.

peut guère citer que les colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest, “derrière” les portes U et W¹⁶. La moitié est de la salle est en tout cas dépourvue de toute colonne ou bandeau de texte.

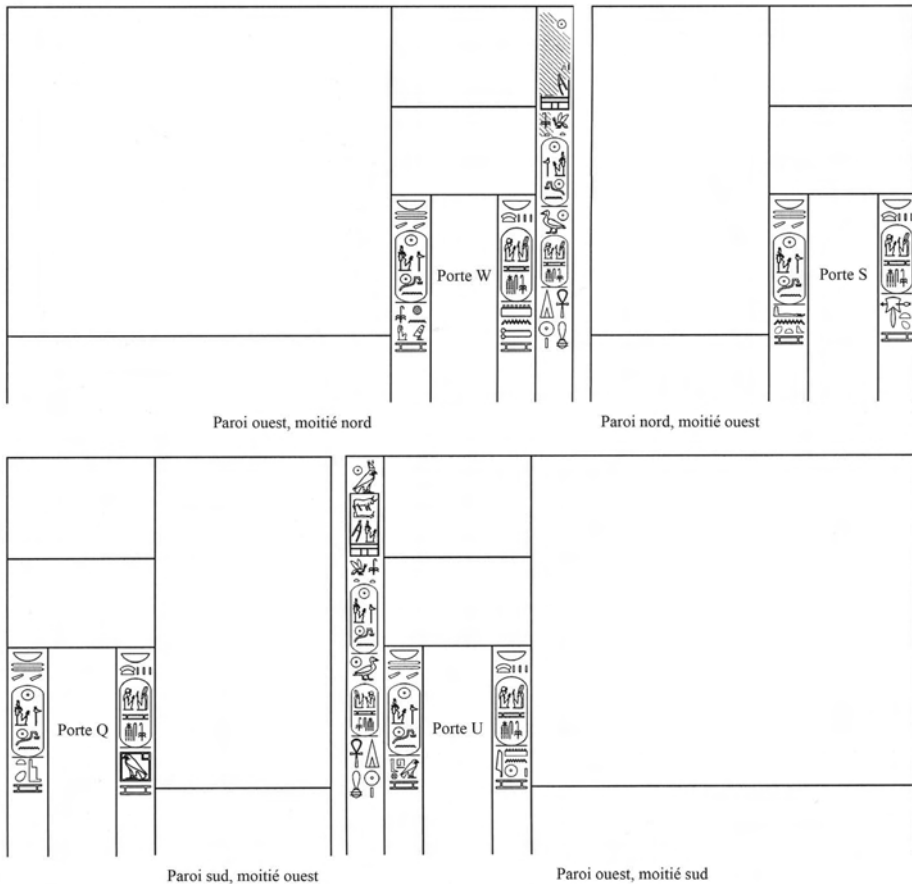


Fig. 1: Les inscriptions de la salle N avant la gravure des bandeaux de texte.

Ces textes sont les suivants¹⁷:

¹⁶ À l’exception bien sûr des textes décorant le plafond de la salle; cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 191-193 et *KRI II*, pp. 733-734, (b).

¹⁷ Pour les jambages, nous ne donnons ici que le nom des divinités.

— Paroi ouest, extrémité nord, colonne de texte¹⁸:

[*Hr k3 nḥt*] *mr(y)* [*M3^c.t/R^c*]^a (*ny*)-*šw.t-bit(y)* *Wšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c s3 R^c*
R^c-mš-šw-mr(y)-Imn di ʿnḥ [*mi R^c*]^b

“[L’Horus, Taureau puissant], aimé de [Maât ou Rê]^a, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, Ramsès-aimé-d’Amon, doué de vie comme Rê^b”.

^a Gauthier, *op. cit.*, p. 231, ne restitue rien. *KRI* II, p. 738, l. 10, restitue *mr(y) M3^c.t*. Par complémentarité avec la colonne sud, une restitution *mr(y) R^c* n’est pas à écarter. Dans la salle, une telle complémentarité est attestée sur le plafond (cf. *supra*, note 16), dans les bandeaux de texte (voir ci-dessous) et sur les montants de la porte de la paroi est (Gauthier, *op. cit.*, p. 180, donne la leçon *mr(y) M3^c.t* pour les deux montants, ce qui est erroné. *Mr(y) M3^c.t* se trouve bien sur le montant sud, mais *mr(y) R^c* prend place sur le montant nord).

^b À l’endroit de *mi R^c*, Gauthier, *op. cit.*, p. 231, indique une lacune. *KRI* II, p. 738, l. 10, n’en indique aucune, ni ne restitue de *mi R^c* (voir cependant *KRITA* II, p. 487, G). Sur la photographie de la colonne publiée par Gauthier, *op. cit.*, pl. 55, B, on distingue cependant assez clairement la presque totalité du système de suspension du pot.


— Paroi ouest, extrémité sud, colonne de texte¹⁹:

Hr k3 nḥt mr(y) M3^c.t (ny)-šw.t-bit(y) Wšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c s3 R^c R^c-mš-
šw-mr(y)-Imn di ʿnḥ mi R^c

“L’Horus, Taureau puissant, aimé de Maât, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, Ramsès-aimé-d’Amon, doué de vie comme Rê”.

— Porte Q (mur sud), jambages²⁰ (pl. 2):

Ouest: <i>Hw.t-Hr mr(y)</i> ^a	“Aimé d’Hathor”.
Est: <i>šš.t mr(y)</i> ^a	“Aimé d’Isis”.

^a Il s’agit du signe .


¹⁸ Gauthier, *op. cit.*, p. 231 et pl. 55, B; *KRI* II, p. 738, l. 10.

¹⁹ Gauthier, *op. cit.*, p. 223 et pl. 53, B; *KRI* II, p. 738, l. 7.

²⁰ Gauthier, *op. cit.*, p. 214 (leçon après modifications) et pl. 54, B.


— Porte S (mur nord), jambages²¹:


Ouest: *ʿnḳ.t mr(y)*^a “Aimé d’Anoukis”.
Est: *Ṣt.t mr(y)*^a “Aimé de Satis”.

^a Il s’agit du signe .

— Porte U (mur ouest, moitié sud), jambages²²:

Sud: *Hr Bhn*^a *mr(y)*^b “Aimé d’Horus (de) Bouhen”^c.
Nord: *Imn-R*^c *mr(y)*^b “Aimé d’Amon-Rê”.




^a On notera la disposition des signes, parfaitement adaptée à l’espace: .

^b Il s’agit du signe .

^c Cette occurrence de l’épithète divine sans *nb* est à ajouter à celles données par Leitz, C. (éd.), *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen*. Band V, *h – l*, OLA 114, 2002, p. 253 (*Hr-Bhn*).

— Porte W (mur ouest, moitié nord), jambages²³:

Sud: *Hnśw* [*mr(y)*]^a “[Aimé de] Khonsou”.
Nord: *Mnt(w)* [*mr(y)*]^a “[Aimé de] Montou”.

^a Il s’agissait certainement du signe , mais il est perdu dans une lacune. Le groupe 
 sur le jambage nord) aurait en effet occupé trop de place.

Telles étaient donc les inscriptions au programme décoratif de la salle N du temple de Seboua, jusqu’à ce que la décision soit prise de graver des bandeaux de texte sous les scènes, là où se trouvait un jeu de lignes horizontales. Comme nous l’avons vu plus haut, cette modification eut pour conséquence le plâtrage du groupe *mi R*^c au bas des colonnes de texte de la paroi ouest, afin de libérer de la place, et l’allongement

²¹ *Idem*, p. 239 (leçon après modifications) et pl. 56, B. La leçon que l’auteur donne des inscriptions du jambage oriental est erronée.

²² *Idem*, p. 224 (leçon après modifications) et pl. 53, B.

²³ *Idem*, p. 232 (leçon après modifications) et pl. 55, B.

des inscriptions des jambages des quatre portes, pour aligner leur base sur le niveau inférieur du nouveau jeu de lignes horizontales.

Ces bandeaux de texte forment deux groupes thématiques (fig. 2). Dans la moitié est de la salle se trouvent deux titulatures royales symétriques, qui débudent de part et d'autre de la porte centrale de la paroi est pour aboutir contre les portes des parois nord (porte S) et sud (porte Q). Dans la moitié ouest de la salle se développent aussi deux titulatures royales symétriques depuis la porte centrale de la paroi ouest, mais qui sont complétées par une inscription dédicatoire débutant sous les colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest, c'est-à-dire entre les portes (porte U au sud et porte W au nord) et l'angle de la pièce. En somme, la titulature proprement dite se trouve sous les scènes situées entre la porte centrale et les portes U et W. Comme les bandeaux de la moitié est de la salle, ces inscriptions viennent buter contre les portes des parois nord et sud.

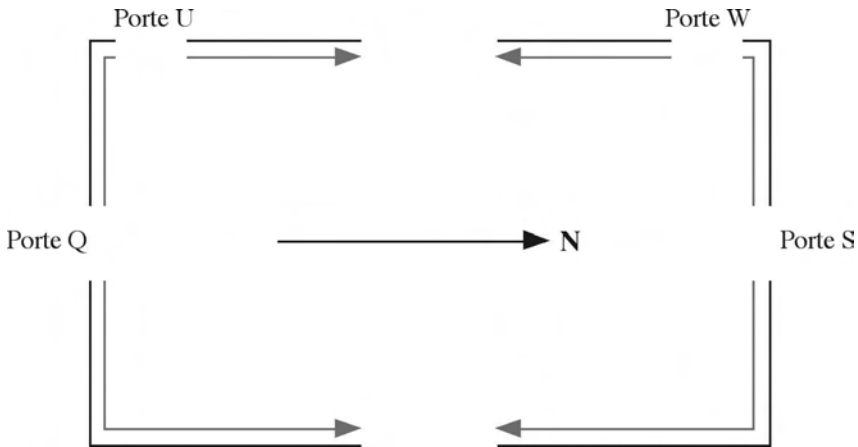


Fig. 2: Disposition des bandeaux de texte dans la salle N.

N.B.: Les flèches indiquent l'orientation des hiéroglyphes, pas le sens de lecture des textes.

Chaque groupe thématique comprenant deux inscriptions symétriques, ces bandeaux de texte forment quatre unités, dont la disposition s'articule, comme la décoration de la salle, autour des deux axes perpendiculaires qui s'y croisent en son centre: l'axe nord-sud et l'axe est-ouest²⁴. Dans la moitié est de la salle, l'orientation de

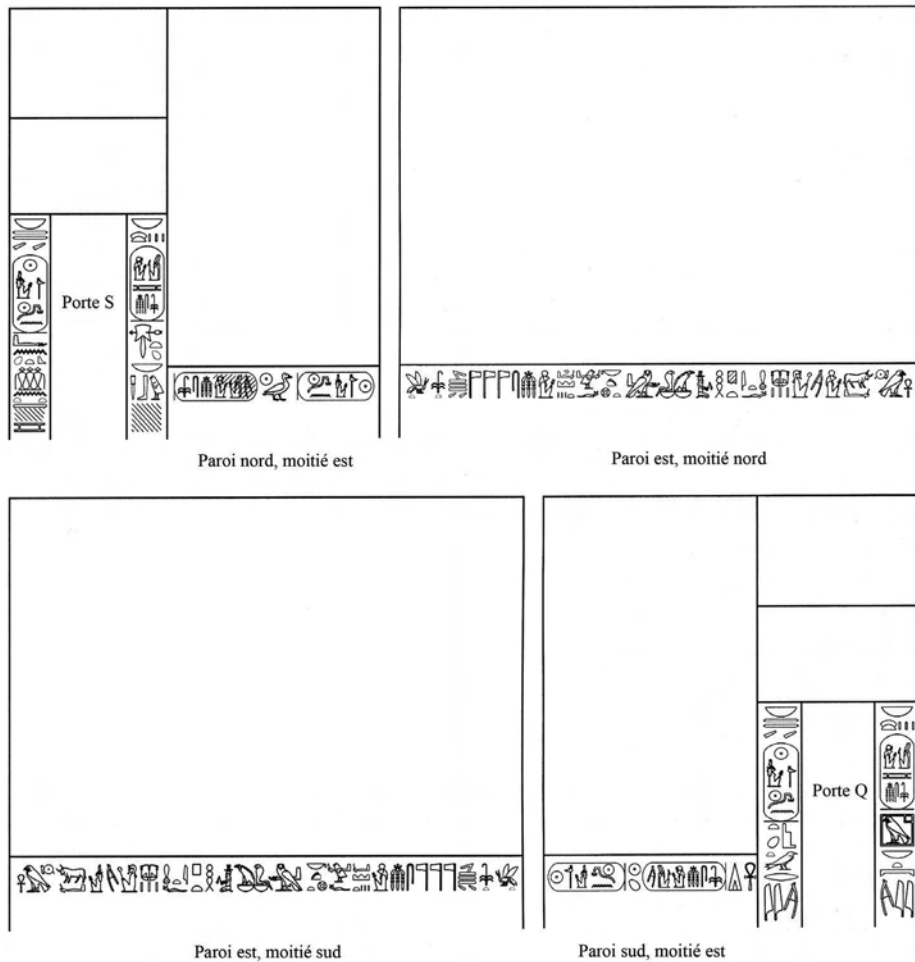


Fig. 3: Les bandeaux de texte de la moitié est de la salle N et les inscriptions modifiées des jambages des portes Q et S.

²⁴ La disposition des colonnes et lignes de texte du plafond reflète aussi une organisation de la décoration s'articulant autour de ces deux axes; cf. *KRI* II, p. 733, (b), pour leur schéma de disposition.

ces hiéroglyphes est contraire à celle des images du roi, ce dernier tournant le dos à la porte d'entrée et se dirigeant vers l'ouest sur la moitié est des parois nord et sud. Cette différence est le résultat de l'application de règles différentes. Celle présidant à l'orientation des images du roi précise en effet que celles-ci doivent, sauf exceptions, être tournées vers le sanctuaire²⁵. C'est bien le cas ici. La règle que reflète l'orientation des bandeaux de texte dans cette salle est en revanche liée à la façon d'y circuler. La disposition et l'orientation de ces textes se prêtent en effet aisément à une lecture par un observateur se déplaçant sur l'axe longitudinal du temple²⁶. Puisqu'ils débutent de part et d'autre de la porte centrale des parois est et ouest, il est en effet aisé à quelqu'un traversant la salle de lire ceux gravés sur la paroi ouest lorsqu'il entre dans la salle N et ceux de la paroi est lorsqu'il en sort, puisqu'ils prennent systématiquement leur départ de part et d'autre de la porte centrale des parois est et ouest (fig. 2). Le schéma précédent (fig. 3) présente les bandeaux de texte de la moitié est de la salle et les inscriptions modifiées des jambages des portes Q et S.

Les bandeaux de texte de la moitié est de la salle N présentent des différences de nature épigraphique et des différences de contenu qui justifient, malgré l'identité presque totale de ces inscriptions symétriques, que l'on consacre à chacun d'eux un commentaire:

²⁵ Cf. Fischer, H. G., *The Orientation of Hieroglyphs. Part I – Reversals*, *Egyptian Studies* II, 1977, pp. 41-47.

²⁶ Comparer avec Kitchen, K. A., "A Note on Bandeau Texts in New Kingdom Temples", in *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf überreicht von seinen Freunden und Schülern*, Göttingen, 1984, p. 553, qui note que les bandeaux de texte, "by their placement and nature, [...] are 'display texts'; they publicise to both men and gods the active piety of the king concerned, as long as they exist". L'orientation des hiéroglyphes dans la frise couronnant les murs de la salle est en revanche identique à celle des représentations royales; cf. Gauthier, *op. cit.*, pl. 54 (sur la planche 54, A, la frise se devine à l'extrémité supérieure gauche de la scène), 55, A, 56 et 57, A.

— Paroi est, moitié nord et paroi nord, moitié est²⁷:

*ꜥnh Hr k3 nht mr(y) R^ca nb^b hb.w-šd mi itzƒ Pth-T3tnn Nbtj mk Km.t w^cf^e
h3š.wt R^c ms ntr.w grg^d t3.wy (ny)-šw.t-bit(y) ^eWšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c s3 R^c
R^c-mš-šw-mr(y)-Imn*

“Que vive l’Horus, Taureau puissant, aimé de Rê^a, le seigneur des fêtes sed comme son père Ptah-Tatenen, Celui des Deux Maîtresses, qui protège l’Égypte et maîtrise les pays étrangers, Rê qui façonne les dieux et fonde les Deux Terres, le roi de Haute et de Basse-Égypte, ^eOuser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, Ramsès-aimé-d’Amon”.

^a Gauthier, *op. cit.*, p. 187, indique *mr(y) M3^c.t*, ce qui est erroné.

^b Il s’agit du signe du roi assis sur le sol, coiffé du *khat*, portant la barbe et tenant un sceptre-*h33*.

^c Au-dessus du bras armé se trouve une corde enroulée, absente de l’inscription symétrique (voir ci-dessous).

^d Le signe *grg* est inversé, comme dans l’inscription symétrique (voir ci-dessous).

^e À partir de là, l’inscription se trouve sur la moitié est de la paroi nord.

— Paroi est, moitié sud et paroi sud, moitié est²⁸:

*ꜥnh Hr k3 nht mr(y) M3^c.t nb^a hb.w-šd mi itzƒ Pth-T3tnn Nbtj mk Km.t w^cf^e
h3š.wt R^c ms ntr.w grg^c t3.wy (ny)-šw.t-bit(y) ^dWšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c s3 R^c
R^c-mš-šw-mr(y)-Imn di ꜥnh^f*

“Que vive l’Horus, Taureau puissant, aimé de Maât, le seigneur des fêtes sed comme son père Ptah-Tatenen, Celui des Deux Maîtresses, qui protège l’Égypte et maîtrise les pays étrangers, Rê qui façonne les dieux et fonde les Deux Terres, le roi de Haute et de Basse-Égypte, ^dOuser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, Ramsès-aimé-d’Amon”, doué de vie^f.”

^a Voir ci-dessus, note b.

^b À la différence de l’inscription symétrique (voir ci-dessus), il n’y a pas de corde enroulée au-dessus du bras armé.

^c Contrairement à la leçon donnée par Gauthier, *op. cit.*, p. 187 et comme dans l’inscription symétrique (voir ci-dessus), le signe *grg* est inversé.

^d À partir de là, l’inscription se trouve sur la moitié est de la paroi sud.

²⁷ Gauthier, *op. cit.*, p. 187 et pl. 56.

²⁸ *Idem*, p. 181 et pl. 54.

^e Pour ce groupe, le scribe a choisi le soleil et l'œuf.

^f Ce groupe est absent de l'inscription symétrique. Sa gravure a sans doute été rendue possible par la place que fit gagner la graphie du groupe *s3 R^c*.

L'une des différences les plus intéressantes entre ces deux titulatures réside dans le nom d'Horus du roi, "aimé de Maât" dans l'inscription sud et "aimé de Rê" dans l'inscription nord. Nous avons vu plus haut que ces deux versions du nom d'Horus du roi se rencontrent dans d'autres inscriptions symétriques de la salle²⁹. C'est également le cas dans le sanctuaire du temple, toujours dans des inscriptions symétriques³⁰. On notera d'ailleurs que le nom d'Horus "aimé de Rê" est systématiquement situé dans la moitié nord de la salle N et du sanctuaire et le nom "aimé de Maât" dans leur moitié sud. Or, ces deux noms d'Horus se rencontrent aussi dans les bandeaux de texte de la moitié ouest de la salle N, que le schéma suivant présente, avec les modifications apportées aux inscriptions des jambages des portes et aux colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest (fig. 4).

²⁹ Voir ci-dessus, la colonne de texte de la moitié nord de la paroi ouest, note a.

³⁰ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 203, 205, *KRI II*, p. 736, l. 9-15 (bandeau de texte situé sous les scènes) et Gauthier, *ibid.*, p. 207 (inscriptions symétriques des côtés intérieurs de la niche). Dans le monument, les deux versions se rencontrent également, par exemple, sur le pilier dorsal du colosse sud situé devant l'entrée du temple (cf. *KRI II*, p. 726, l. 1-3) ou sur les socles des sphinx (mais peut-être pas de tous) de la première cour (cf. *KRI II*, p. 727, 3). Dans le temple de Gerf Hussein, on les rencontre dans diverses inscriptions de la cour; cf. Loutfi El-Tanbouli, M. A. *et alii*, *Gerf Hussein*, II, *op. cit.*, pp. 29 *passim*. D'après Sourouzian, H., "Le roi, le lion et le sphinx. Quelques monuments mal connus de Tell el-Maskhouta", in Guksch, H. et Polz, D. (éds.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens*, Mainz, 1998, note 33 p. 413, c'est à l'occasion du premier jubilé que "le nom d'Horus se dédouble [...] et le composant «aimé de Maât» alterne avec «aimé de Rê»". L'auteur, *ibid.*, pp. 411-412, publie un sphinx sur le socle duquel se trouvent ces deux versions du nom d'Horus. On verra aussi Rondot, V., *La grande salle hypostyle de Karnak. Les architraves*, Paris, 1997, p. 45, pour qui la variante *mry R^c* "trouve place tout particulièrement sur les obélisques", ce qui, au vu des exemples mentionnés dans cette note et de ceux présents dans la salle N, doit être nuancé.

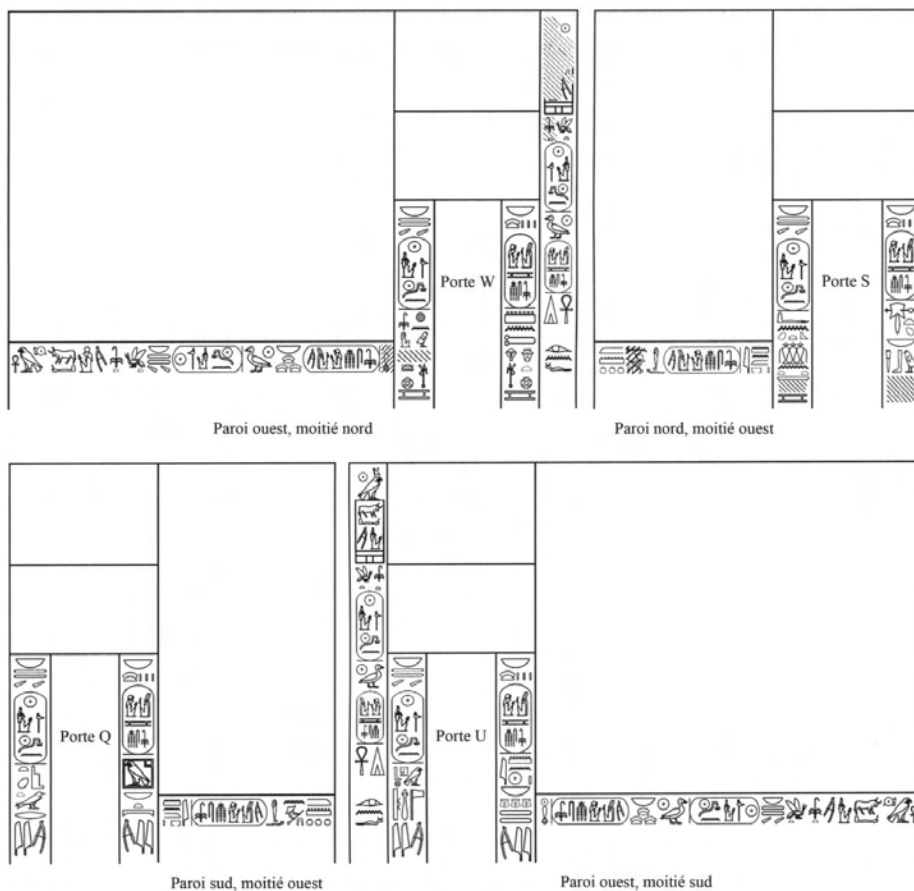


Fig. 4: Les bandeaux de texte de la moitié ouest de la salle N et les inscriptions modifiées des jambages des portes Q et S, U et W.

Comme pour ceux de la moitié est, un commentaire est consacré à chacun des bandeaux de texte, à la suite duquel nous nous attacherons aux modifications apportées aux inscriptions des jambages des portes³¹. En revanche, les modifications apportées aux colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest ne seront pas décrites de nouveau. Il est suffisant de rappeler que le groupe *mi R^c*, avec lequel le texte s'achevait, a été plâtré.

³¹ Pour la bibliographie des inscriptions de ces jambages, cf. *supra*, notes 20-23.

— Paroi ouest, moitié nord et paroi nord, moitié ouest³²:

*ḥnḥ Hr k3 nḥt mr(y) R^c (ny)-šw.t-bit(y) nb t3.wy Wšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c s3
R^c nb ḥ^c.w R^c-mš-šw-mr(y)-Imn mi R^c ir.n≠f^b ^cm mnw^d n ḥnty≠f^e R^c-mš-
šw-mr(y)-Imn m pr Imn*

“Que vive l’Horus, Taureau puissant, aimé de Rê^a, le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur des Deux Terres, Ouser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, le seigneur des couronnes, Ramsès-aimé-d’Amon, comme Rê, il a fait^b (cela) ^ccomme monument^d pour sa statue Ramsès-aimé-d’Amon dans le domaine d’Amon”.

^a Dans sa publication, Gauthier, *op. cit.*, p. 189, indique une lacune pour le nom d’Horus du roi. Lorsque l’auteur publie le temple, cette partie de l’inscription est en effet cachée “sur une longueur de 0 m. 70 cent., par l’escalier que les chrétiens ont élevé contre la paroi en utilisant un ancien socle de statue”. Aujourd’hui, cette partie de l’inscription est visible (pl. 1).

^b Le groupe *ir.n≠f* a été gravé sous la colonne de texte située à l’extrémité nord de la paroi.

^c À partir de cet endroit, l’inscription se trouve sur la moitié ouest de la paroi nord. Gauthier, *op. cit.*, pp. 231-232, place la *m* sur la moitié nord de la paroi ouest, ce qui est erroné.

^d On notera la particularité de la formule, qui omet *≠f* après *mnw*. C’est également le cas dans l’inscription symétrique (voir ci-dessous), dans la dédicace de la porte menant au sanctuaire (cf. *KRI* II, p. 736, l. 3) et dans les bandeaux de texte du sanctuaire (cf. *supra*, note 30). Dans son étude sur les formules de dédicace, Grallert, *op. cit.*, p. 35, ne consacre qu’une petite ligne à l’absence du suffixe après *mnw* dans les inscriptions dédicatoires (on corrigera, *ibid.*, note 2 p. 35, les références aux inscriptions de Seboua. Il s’agit de R2/Wf130–R2/Wf133 et non R2/Wf131–R2/Wf133). La raison pour laquelle l’auteur, *ibid.*, p. 176, restitue un *≠f* dans les dédicaces R2/Wf130 (la présente inscription), R2/Wf131 (l’inscription suivante), R2/Wf133 (dédicace de la porte menant au sanctuaire), mais pas dans l’inscription R2/Wf132 (bandeaux de texte du sanctuaire) n’est pas apparente.

^e Le déterminatif de *ḥnty* est la momie debout (Gardiner, *Sign-List* A 53).

— Paroi ouest, moitié sud et paroi sud, moitié ouest³³:

*ḥnḥ Hr k3 nḥt mr(y) M3^c.t (ny)-šw.t-bit(y) nb t3.wy Wšr-M3^c.t-R^c-štp-n-R^c
s3 R^c nb ḥ^c.w R^c-mš-šw-mr(y)-Imn mi R^c ir.n≠f^a ^bm mnw^c n ḥnty≠f^d R^c-mš-
šw-mr(y)-Imn m pr Imn*

³² Gauthier, *op. cit.*, pp. 189, 231-232, pl. 55, B, 56, B et 57, A; *KRI* II, p. 738, l. 10-11 (paroi nord, moitié ouest).

³³ Gauthier, *op. cit.*, pp. 184, 223, pl. 53, B, 54, B et 55, B; *KRI* II, p. 738, l. 7-8 (paroi sud, moitié ouest).

“Que vive l’Horus, Taureau puissant, aimé de Maât, le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur des Deux Terres, Ouser-Maât-Rê-setep-en-Rê, le fils de Rê, le seigneur des couronnes, Ramsès-aimé-d’Amon, comme Rê, il a fait^a (cela) ^bcomme monument^c pour sa statue Ramsès-aimé-d’Amon dans le domaine d’Amon”.

^a Le groupe *ir.n* a été gravé sous la colonne de texte située à l’extrémité sud de la paroi.

^b À partir de cet endroit, l’inscription se trouve sur la moitié ouest de la paroi sud.


^c Voir ci-dessus, note d.

^d Voir ci-dessus, note e.


— Porte Q (mur sud), jambages (pl. 2):

Ouest: *Hw.t-Hr nb.t^a p.t mry^b* “Aimé d’Hathor, la maîtresse du ciel”.

Est: *šs.t wr.t^c mry^b* “Aimé de la grande Isis”.

^a Le signe *nb* a été gravé sur le signe *mr* () de la première version.


^b Il s’agit du groupe  sur le jambage est.


^c Le *t* et la tête de l’oiseau-*wr* ont été gravés sur le signe *mr* ()


— Porte S (mur nord), jambages:



Ouest: *ʿnk.t hnt.t^a T3-[...] mr(y)^b* “Aimé d’Anoukis, qui est à la tête de T3-[...]”.

Est: *št.t nb<.t>^c šbw [mr(y)]^d* “[Aimé de] Satis, la maîtresse d’Éléphantine”.

^a La partie supérieure du signe *hnt* a été gravée sur le signe *mr* () de la première version.

^b Il s’agit du signe .

^c Le *t* ne semble pas avoir été gravé. Le signe *nb* a été gravé sur le signe *mr* () de la première version.

^d Gauthier, *op. cit.*, p. 239, indique le signe . Le signe ne semble plus être visible, mais est fort probable. Avec le groupe , l’inscription serait en effet plus longue que sur le jambage ouest.

— Porte U (mur ouest, moitié sud), jambages:


Sud: *Hr Bhn^a ntr ʕ^b mry^c*

“Aimé d’Horus (de)^d Bouhen, le grand dieu”.

Nord: *Imn-R^c nb^c nš.wt t3.wy mry^c*


“Aimé d’Amon-Rê, le seigneur des trônes des Deux Terres”.

^a Voir ci-dessus, la première version des inscriptions de ce jambage, la note a.

^b la partie supérieure du signe *ntr*, du signe ʕ et du rouleau de papyrus sont gravés sur le signe *mr* () de la première version.

^c Il s’agit du groupe  sur le jambage nord).

^d Voir ci-dessus, la première version des inscriptions de ce jambage, la note c.

^e Le signe *nb* a été gravé sur le signe *mr* () de la première version.



— Porte W (mur ouest, moitié nord), jambages:


Sud: *Hnšw [...] ^a W3š.t mr(y)^b*


“Aimé de Khonsou [...] ^a Thèbes”.

Nord: *Mnt(w) hr(y)-ib^c W3š.t mr(y)^b*

“Aimé de Montou, qui réside dans Thèbes”.

^a Gauthier, *op. cit.*, p. 232, restitue *hr(y)-ib*. Cela est fort possible. On peut toutefois penser aussi à un *m* (). Le groupe a été gravé sur le signe *mr* () de la première version.

^b Il s’agit du signe ()

^c Ce groupe a été gravé sur le signe *mr* () de la première version.

La mise en évidence d’une reprise des inscriptions de la salle N du temple de Ouadi es-Seboua est déjà en soi d’importance pour l’histoire du monument. En outre, la présence d’une inscription dédicatoire rend ces bandeaux de texte particulièrement intéressants. K. A. Kitchen a d’ailleurs bien montré l’importance de tels textes, qu’une dédicace soit ou non à leur programme³⁴. Aussi convient-il d’essayer de dater cette reprise du programme épigraphique de la salle et de voir à quoi cette inscription dédicatoire peut se référer.

³⁴ Cf. Kitchen, *art. cit.*, pp. 547-553. Voir en particulier pp. 548-549 pour le règne de Ramsès II et p. 548, où le temple de Ouadi es-Seboua est mentionné.

Outre les différentes graphies de son nom de couronnement de son nom de naissance³⁵, les évolutions du nom d'Horus et du nom des Deux Maîtresses de Ramsès II sont de précieux critères de datation. Après son second jubilé, en l'an 34, il ajoute à son nom d'Horus (*K3 nht mry M3^c.t*) l'épithète *nb hb.w-šd mi itz f Pth-T3tnn* et à son nom des Deux Maîtresses (*mk Km.t w^cf h3š.wt*) l'épithète *R^c mš ntr.w grg t3.wy*³⁶. Enfin, entre l'an 42 et l'an 56, l'épithète *ntr-hk3-Iwnw* peut prendre place dans son nom de naissance³⁷. Les bandeaux de texte de la salle N présentent bien la version longue du nom d'Horus et du nom des Deux Maîtresses du souverain, mais pas la version révisée à partir de l'an 42 de son nom de naissance. Cette absence, néanmoins, ne saurait être un argument pour placer la modification des inscriptions entre les années 34 et 42 du règne du souverain. Il y a deux raisons à cela.

D'abord, l'épithète *ntr-hk3-Iwnw* se rencontre bien à Ouadi es-Seboua³⁸, ce qui rend une datation des modifications après l'an 42 possible. Sa présence indique en effet que la décoration des parties du temple où cette épithète est utilisée, si ce n'est le temple tout entier, fut bien entreprise dans les années 40 du règne. Une modification des inscriptions ne pourrait donc avoir eu lieu qu'après l'an 42. Certes, la décoration du temple ayant dû s'étaler dans le temps, on pourrait imaginer que la salle N ait été décorée, les bandeaux de texte inscrits et les corrections exécutées avant l'an 42, c'est-à-dire avant que les décorateurs n'abordent le travail sur les parties du monument où l'épithète *ntr-hk3-Iwnw* se rencontre (la plus proche de la salle N étant

³⁵ Pour le nom de couronnement, il s'agit de l'ajout de l'épithète *štp-n-R^c* en l'an 2 du règne. Pour le nom de naissance, il s'agit de la graphie *mš + šw*, qui remplace vers l'an 21 la graphie *mš + š*.

³⁶ Cf. Kitchen, K. A., "The Titularies of the Ramesside Kings as Expression of their Ideal Kingship", *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 71 (1987), pp. 133-134 et 137, ainsi que Osing, J., "Der Tempel Sethos' I. in Gurna", *Die Reliefs und Inschriften – Band I*, AV 20, p. 39. Pour la titulature du souverain et ses multiples variantes, cf. Von Beckerath, J., "Handbuch der ägyptischen Königsnamen", *Münchener Ägyptologische Studien* 49 (1999), pp. 153-157.

³⁷ Cf. Yoyotte, J., "Le nom de Ramsès «souverain d'Héliopolis»", in Anthes, J. et alii, *Mit Rahineh 1956*, Philadelphie, 1965, pp. 66-70. La datation de cette épithète proposée par Yoyotte est largement admise. Voir ainsi Kitchen, *art. cit.*, p. 133 et *KRITANC* II, §258 p. 164.

³⁸ Cf. Yoyotte, *art. cit.*, pp. 66-67, ainsi que *KRI* II, pp. 726, l. 16 et 731, l. 7.

le “pronaos”³⁹)⁴⁰. Mais de toute façon, si le travail d’excavation a bien commencé dans les années 40 du règne, comme semblent l’indiquer les stèles de Setaou⁴¹, une telle reconstitution n’est pas possible.

Ensuite, il s’agit de la seconde raison, l’épithète *ntr-hk3-Iwnw* n’apparaît que trois fois à Seboua⁴², ce qui est très peu au regard du nombre de cartouches se trouvant dans le temple et en souligne donc un usage extrêmement limité. Son absence dans la salle N du temple ne peut donc pas uniquement s’expliquer par une date de gravure antérieure à l’an 42 ni être prise en compte comme critère de datation.

En somme, malgré une titulature royale bien datée, mais en raison d’une mise en chantier du temple tardive dans le règne et d’un usage absolument pas systématique de l’épithète *ntr-hk3-Iwnw*, il n’est pas possible de dater la gravure des bandeaux. On peut seulement dire qu’elle eut lieu après l’an 34 de son règne, après que le roi a introduit les nouvelles épithètes dans son nom d’Horus et son nom des Deux Maîtresses ce qui, toutefois, ne nous renseigne pas beaucoup. Il reste donc à voir ce à quoi les inscriptions dédicatoires de la moitié ouest de la salle peuvent bien renvoyer.

Dans son commentaire relatif aux inscriptions du temple, K. A. Kitchen consacre plusieurs lignes à ces bandeaux, qu’il propose de mettre en relation avec les chapelles situées de part et d’autre du sanctuaire⁴³. Il écrit: “These two chapels, significantly, carry the same doorway dedication for the statue of the deified king. The other ritual scenes in these two chapels honour a variety of deities, including the king in the S. Chapel, but not in the N. Chapel. It is, therefore, possible that in fact a standing cult-statue of the deified king was once housed in the S. Chapel, and one of Amun in the N. Chapel, respectively”⁴⁴. Autrement

³⁹ Voir la note précédente.

⁴⁰ Cela suppose que la décoration ait commencé avec le sanctuaire, bien qu’il s’agisse d’un héli-spéos; cf. Lurson, *op. cit.*, p. 3, à propos de l’héli-spéos de Derr.

⁴¹ Cf. *supra*, note 3.

⁴² Cf. *supra*, note 38, la référence à Yoyotte.

⁴³ Pour Grallert, *op. cit.*, p. 176, ces inscriptions “beziehen sich auf die Nebenkultstellen der Seitenräume”. L’auteur est donc du même avis que K. A. Kitchen.

⁴⁴ KRITANC II, §900 p. 473.

dit, les inscriptions dédicatoires se réfèreraient à des statues conservées dans ces deux chapelles, dont l'identité pourrait être précisée grâce aux représentations des divinités qui s'y trouvent ou en sont absentes: le roi au sud et Amon-Rê au nord.

Toutefois, ces inscriptions étant secondaires, il est difficile de les mettre en relation avec la décoration des chapelles qui, elle, ne montre aucune retouche. Si la décoration de ces chapelles évoque vraiment leur fonction, ce qui reste de toute façon méthodologiquement contestable⁴⁵, il s'agit en effet d'une fonction qu'elles remplissaient avant que les inscriptions ne soient gravées. L'identité d'une statue révéree dans ces deux salles ne devrait donc être déduite de leur décoration qu'avec beaucoup de réserves. Il y a d'ailleurs l'exemple de la salle III du temple de Louxor, transformée sous Ramsès II en reposoir pour la barque de Khonsou, mais sans qu'il fût jugé nécessaire d'ajuster la décoration à son nouvel usage⁴⁶. Rappelons cependant que K. A. Kitchen n'a pas noté le caractère secondaire de ces inscriptions, ce qui l'a sans doute incité à en rapprocher le contenu de la décoration des chapelles. Par ailleurs, que les inscriptions dédicatoires soient secondaires n'invalide en rien l'hypothèse de l'auteur, à savoir qu'elles puissent se référer à des statues ayant trouvé asile dans les chapelles s'ouvrant dans la salle N⁴⁷. En revanche, l'idée qu'elles aient été conservées dans les chapelles bordant le sanctuaire est discutable.

On peut en effet se demander pourquoi K. A. Kitchen met en relation des inscriptions se trouvant sur la moitié ouest des parois sud et nord avec les chapelles s'ouvrant dans la paroi ouest et non avec celles s'ouvrant dans les parois nord et sud. Les inscriptions dédicatoires

⁴⁵ Cf. Egberts, A., *In Quest of Meaning. A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves*, vol. I: *Text*, EU VIII, 1, 1997, p. 389.

⁴⁶ Seules les dédicaces de la porte et les scènes aux alentours portent la marque de Ramsès II; cf. *PM II*², pp. 319-320, III et Osing, J., "Zur Funktion einiger Räume des Ramesseums", in De Manuelian, P. (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, vol. 2, 1996, p. 640, note 12.

⁴⁷ Comme, du reste, une comparaison avec la modification des inscriptions dédicatoires de la porte menant à la salle III du temple de Louxor (cf. Grallert, *op. cit.*, pp. 222-223 et la note précédente) peut le laisser penser.

viennent pourtant buter contre leur porte. Or, la raison à cela semble résider dans le regroupement des inscriptions effectué par H. Gauthier, que l’auteur a en effet suivi.

Par analogie avec la mise en pages des bandeaux de texte de la moitié est de la salle (fig. 3), on est naturellement incité à considérer les inscriptions dédicatoires de la moitié ouest des parois nord et sud comme le prolongement de la titulature se trouvant sur la paroi ouest (fig. 4). C’est d’ailleurs le choix que nous avons fait ci-dessus. Dans sa publication, H. Gauthier prend un autre parti, celui de leur faire compléter les colonnes de texte se trouvant entre les portes des chapelles parallèles au sanctuaire et les extrémités de la paroi ouest⁴⁸. Le groupe *ir.n≠f* se trouvant sous ces colonnes de texte, il est en effet tentant de faire des inscriptions dédicatoires le complément de la titulature royale qui prend place dans ces colonnes. À propos de la colonne de texte nord, l’auteur écrit pourtant que “La bande verticale de droite, [...] à proprement parler, ne fait pas partie de la décoration de la porte, mais est destinée à combler le vide laissé entre cette dernière et l’angle de la paroi”⁴⁹. Puisqu’elles n’auraient d’autre fonction que celle de “comblent un vide”, on comprend mal, dès lors, pourquoi l’auteur fait des inscriptions dédicatoires le complément de ces colonnes de textes.

Mais surtout, l’auteur ne traite pas de ces inscriptions dans le chapitre consacré à la paroi ouest de la salle N, mais dans celui dédié aux portes des chapelles parallèles au sanctuaire et, plus exactement, dans la section vouée aux façades extérieures de ces portes. Suivant aussi en cela H. Gauthier, K. A. Kitchen place ces inscriptions dans la section qu’il consacre aux “Side-Chapels”⁵⁰. Il va cependant plus loin que ce dernier, puisqu’il voit dans ces inscriptions, si on se fonde sur le titre sous lequel il publie sa leçon des textes, la dédicace des salles elles-mêmes⁵¹. C’est sans doute pour cette raison qu’il place les statues

⁴⁸ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 184, 189, 223 et 231-232.

⁴⁹ *Idem*, p. 231. Remarques similaires *ibid.*, p. 223, à propos de la colonne sud.

⁵⁰ *KRI II*, p. 738, G.

⁵¹ Il nomme en effet l’inscription sud “South-West Side-Chapel, Doorway, S. Side, Dedication” et l’inscription nord “North-West Side-Chapel, Doorway, N. Side, Dedication” (*KRI II*, p. 738, G, I et II).

que mentionnent les textes dans les chapelles parallèles au sanctuaire. Toutefois, si ces inscriptions n'appartiennent pas à la décoration de la porte, comme H. Gauthier l'indique, on ne peut plus y voir de dédicace en rapport avec ces salles et donc retenir l'interprétation de K. A. Kitchen.

En somme, si ces inscriptions ne se réfèrent pas aux chapelles bordant le sanctuaire et s'il est difficile de voir dans les statues mentionnées une ronde-bosse d'Amon-Rê et une ronde-bosse de Ramsès, à quoi ces dédicaces se réfèrent-elles donc? Pour répondre à cette question, il importe tout d'abord de clarifier deux points: celui de la fonction des colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest et celui de leur lien avec les inscriptions dédicatoires. Que celles-ci soient secondaires et que les colonnes de texte ne le soient pas n'implique pas, en effet, que le scribe n'ait pas voulu les connecter. Pour éclaircir ces deux points, ce qui permettra de lever l'ambiguïté sur leurs liens avec les chapelles parallèles au sanctuaire que leur position fait naître, nous pouvons nous fonder sur des éléments épigraphiques et des éléments liés à la mise en pages des parois.

Entre la colonne sud et l'inscription dédicatoire proprement dite, H. Gauthier place le *mi R^c* appartenant à la première version du texte. Entre la colonne nord et la dédicace, il indique en revanche une lacune⁵². Or, nous avons vu qu'un *mi R^c* se trouve bien à la fin des deux colonnes de texte et que, surtout, il a été plâtré lorsque les bandeaux de texte furent gravés. Si le groupe *ir.n≠f* se trouve sous les colonnes de texte, il en est donc séparé par un espace vide résultant du plâtrage du groupe. Un tel espace vide étant pour le moins inhabituel dans une inscription, a-t-il été comblé par un autre groupe de signes, ce qui aurait permis de raccorder les deux textes sans qu'il n'y ait de vide entre eux?

Un examen de la photographie de la colonne de texte de l'extrémité nord de la paroi ouest publiée par H. Gauthier montre qu'il n'en est

⁵² Cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 223 et 231-232. K. A. Kitchen indique le même groupe pour l'inscription sud, mais ne retient pas la lacune pour l'inscription nord (voir ci-dessus, la colonne de texte de la moitié nord de la paroi ouest, note b).

rien⁵³. On y reconnaît au contraire trois lignes horizontales séparant le groupe *di ʕnh* du groupe *ir.n≠f*. Ces lignes passant sur le groupe *mi R^c*, elles ne datent pas du premier état des inscriptions et sont à mettre en relation avec la gravure des bandeaux. Leur raison d'être est ainsi claire: séparer la colonne de ce nouveau bandeau de texte. En outre, leur niveau correspond exactement à celui des lignes séparant la scène de la moitié nord de la paroi ouest de la titulature gravée en dessous. Sous la colonne de texte sud, on distingue aussi deux lignes, même si leur gravure est moins franche qu'au nord⁵⁴. La présence de ces lignes montre sans ambiguïté que le scribe n'a pas considéré les inscriptions dédicatoires comme le complément des colonnes de texte, mais bien comme la suite de la titulature courant sous les scènes de la paroi ouest. Ces inscriptions dédicatoires, puisqu'elles sont en relation avec les titulatures gravées sous les scènes de la paroi, ne peuvent donc plus être considérées comme les dédicaces des chapelles parallèles au sanctuaire. L'inscription titulature + dédicace prend en effet naissance contre la porte centrale de la paroi ouest pour venir s'achever contre la porte centrale des parois nord et sud. Elle ne peut donc concerner seulement les chapelles s'ouvrant aux extrémités de la paroi ouest. La présence d'une porte, toutefois, n'oblige-t-elle pas à considérer ces deux parties de l'inscription comme indépendantes l'une de l'autre?

Il semble bien, à l'époque ramesside en tout cas, qu'une porte ne soit pas toujours considérée, quand elle n'est pas sur l'axe longitudinal du temple, comme organe de séparation des scènes ou des inscriptions qui se trouvent de part et d'autre. La décoration peut passer outre, comme si la porte n'existait pas. Nous ne citerons que quelques exemples, qui suffisent à démontrer la possibilité d'une telle mise en pages. Dans le Grand Temple de Medinet Habou, sur la paroi extérieure nord, entre les deux pylônes, courent trois titulatures royales superposées au bas de la paroi. Bien que la porte menant à la première cour du monument les interrompe, cette coupure n'a aucun effet sur leur contenu, l'inscription

⁵³ Cf. Gauthier, *op. cit.* pl. 55, B.

⁵⁴ Cf. *Idem*, pl. 53, B.

reprenant dès la porte passée, comme si elle n'était pas là⁵⁵. Sur la paroi symétrique sud, ce sont cette fois une titulature et la procession des offrandes qui passent outre la porte⁵⁶. Enfin, pour prendre un exemple peut-être plus frappant encore, on mentionnera la “façade” du temple de Séthi I^{er} à Gournâ, décorée par Ramsès II. On y voit, dans la moitié sud, une procession de barques. Or, une partie de ces barques se trouvent au sud de la porte menant à la salle XXVIII et le reste des barques entre cette porte et la porte centrale⁵⁷. Là encore, la porte ne joue aucun rôle séparateur. Que la titulature royale située sous les scènes de la paroi ouest soit complétée par les inscriptions dédicatoires, bien que ces deux textes soient séparés par une porte, est donc tout à fait possible. Dans la salle N, on trouve en outre deux autres indices d'une telle mise en pages.

Il y a d'abord les frises couronnant les parois, dont nous avons vu plus haut qu'elles passent au-dessus des portes menant aux chapelles secondaires sans, donc, que ces ouvertures n'en brisent la continuité. À l'inverse, elles s'arrêtent aux portes centrales des parois ouest et est. Le signe du ciel est le second indice. Sur les moitiés nord et sud de la paroi ouest, il s'étend en effet de la porte centrale aux extrémités nord et sud de la paroi, englobant au passage les colonnes de texte, comme si les portes menant aux chapelles parallèles au sanctuaire étaient absentes. Si les portes menant à ces salles ne sont pas considérées comme des séparateurs, alors on peut ajouter une fonction à celle indiquée par H. Gauthier pour les colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi. Il y voit des inscriptions occupant l'espace laissé vide entre les portes et les extrémités de la paroi. Faisons abstraction des portes, comme si elles n'étaient pas là. Les colonnes de texte se trouveraient alors directement derrière le roi, comme on le voit très souvent dans les scènes de l'époque ramesside et feraient ainsi office de *Randzeilen*.

En somme, la présence des lignes de séparation entre les colonnes de texte situées aux extrémités de la paroi ouest et les inscriptions

⁵⁵ Cf. *MH* III, pl. 182, C, 182, D, 183, A et *MH* VII, fig. 3 (plan-clé).

⁵⁶ Cf. *MH* III, pl. 168, 169, A, 184, B et *MH* VII, fig. 1 (pour le plan-clé).

⁵⁷ Cf. *PM* II², pp. 408-409, (5)-(7), 2-3.

dédicatoires montre, malgré la présence d'une porte, que ces dernières complètent les titulatures royales prenant naissance contre la porte centrale de la paroi. Elles ne sont donc pas en rapport avec les chapelles parallèles au sanctuaire. Le "monument" qu'elle mentionne doit être cherché ailleurs. À vrai dire, il n'y a que deux possibilités, étant donné l'endroit où elles prennent place: la salle N ou le temple dans son ensemble. Qu'une partie seulement d'un monument puisse recevoir une inscription dédicatoire est possible, comme en témoigne par exemple la porte de la paroi ouest ouvrant sur le sanctuaire⁵⁸. On se permettra donc d'avancer l'hypothèse suivante.

De part et d'autre de la porte menant au sanctuaire se trouve un socle à corniche à gorge, ayant servi de piédestal à une statue⁵⁹. Dans sa publication du temple, H. Gauthier note que la pierre de ces deux socles est "noire, dure, différente de la roche de la montagne"⁶⁰. Ils ont donc été rapportés. Sous réserve d'une étude archéologique, on pourrait dès lors envisager que ces statues aient été érigées dans la salle N après que sa décoration a été entièrement terminée et que les inscriptions dédicatoires rendent justement compte de cet évènement. La présence du bandeau de texte derrière ces statues semble en tout cas indiquer qu'elles n'étaient pas là lorsqu'il fut gravé. Elles en auraient sinon gêné la gravure⁶¹. Bien que la forme de ces piédestaux et les inscriptions subsistantes (Thot y est mentionné, mais de concert avec Amon-Rê) puissent laisser penser qu'il s'agissait de statues de babouins⁶², on pourrait peut-être y voir des statues de Ramsès-aimé-d'Amon dans le domaine d'Amon. Leur érection aurait

⁵⁸ La dédicace est: "Grande porte (*sb3 ʿ3*) (nommée) Ramsès-aimé-d'Amon, dont la perfection est élevée (*wꜥꜥ nfrwꜥꜥ*), qu'il a faite comme monument pour Ramsès-aimé-d'Amon dans le domaine d'Amon"; cf. Gauthier, *op. cit.*, p. 197, *KRI II*, p. 736, F, (a) et Grallert, *op. cit.*, p. 176, R2/Wf133. Comparer avec la dédicace d'une porte du temple d'Aksha, qui cite aussi un *hnty* du roi; cf. *KRI II*, p. 774, B, 3 = Grallert, *op. cit.*, p. 166, R2/Wf117.

⁵⁹ Cf. Gauthier, *op. cit.*, pp. 198-199 et Maspero, *op. cit.*, pl. 131, B.

⁶⁰ Gauthier, *op. cit.*, p. 198.

⁶¹ On ne peut toutefois exclure la possibilité que ces statues aient été enlevées pendant le travail de gravure.

⁶² Cf. *supra*, note 59, pour la bibliographie.

ainsi déterminé pour la salle N une nouvelle fonction, celle d'être le monument érigé pour l'image de cette forme du roi, ce que les textes de dédicace et la gravure de nouvelles titulatures commémoreraient.

L'hypothèse est certes fragile et demanderait à être vérifiée sur la base d'autres éléments. Nous espérons cependant que cet examen des inscriptions de la salle N du temple de Ouadi es-Seboua aura au moins permis de jeter une lumière nouvelle sur l'histoire de ce monument.



Planche 1: Extrémité sud du bandeau de texte de la moitié nord de la paroi ouest de la salle N (Cliché © Cau Brualla)



Planche 2: Paroi sud de la salle N (Cliché © Vicent Euverte)